

## Rapport d'activités 2014

### Culture et Développement

*En phase avec la montée croissante de la territorialisation des politiques publiques y compris en matière de culture, Culture et développement a amorcé au cours de l'exercice 2014, le renouvellement et la diversification de son action avec de nouveaux projets et programmes. Ainsi, la plateforme « Territoires Associés-le développement par la culture », le projet « Abidjan Métropole Culture », l'accompagnement des organisations de représentation des professionnels de la culture au Burkina Faso et le chantier de diversification des sources de financement de notre action attestent de l'attention que nous portons aux évolutions de notre environnement. ( En voici le panorama).*

## INGENIERIE CULTURELLE ET PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DES PAYS D'AFRIQUE ET DE FRANCE

### PLATEFORME TERRITOIRES ASSOCIES- le développement par la culture

Selon l'atlas de la coopération décentralisée, les projets de coopération culturelle entre territoires de France et du monde représentent plus de 50% des actions de toutes les actions de coopération décentralisée. En Rhône-Alpes, 650 projets sont portés par des acteurs culturels dont 596 sont en cours.

La plateforme « Territoires Associés – le développement par la Culture », lancée à titre expérimental par Culture et Développement en 2011 avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général de l'Isère et de la Ville de Grenoble, a pour objectifs de contribuer à la production d'informations, d'outils et d'exemples de projets pour valoriser la contribution du secteur culturel à la coopération décentralisée, favoriser l'apprentissage par les pairs et créer des opportunités de synergies entre projets sur la base des bonnes pratiques identifiées.

#### Une dimension régionale

Le renouvellement par la Région Rhône-Alpes de sa subvention a permis de sortir de la phase de préfiguration et d'engager la mise en œuvre de ce programme qui permettra de fournir aux collectivités locales et aux opérateurs rhônalpins les interventions suivantes : formation, information, partage d'expériences et ingénierie.

Outre les concertations menées avec le Conseil régional, Resacoop et les collectivités qui, comme Chambéry, Vienne, Grenoble et l'Isère ont manifesté leur intérêt, Culture et développement a :

- procédé à l'identification en France et particulièrement en Rhône-Alpes des actions répertoriées dans l'Atlas national ;
- entamé la construction progressive du site Internet définitif dont le lancement est prévu pour 2015 ;
- installé un centre de ressources documentaires et procédé à son ameublement ;
- conçu l'organisation et l'informatisation du fonds documentaire ;

- défini la stratégie de mise en place d'un outil de veille documentaire ;
- réalisé un dossier documentaire sur « la Culture dans les stratégies de développement : lutter contre la pauvreté et l'exclusion » ;
- préparé des fiches sur les projets mis en œuvre par des acteurs rhônalpins. Ces fiches viendront enrichir les contenus du site internet de la plateforme ;
- défini la politique d'adhésion à la plateforme;
- réalisé les premières éditions du bulletin d'informations des partenaires sur l'actualité des projets menés en Rhône-Alpes.

Une dimension nationale et internationale

Outre sa dimension régionale, la Plateforme Territoires Associés a également une ambition nationale et internationale. Dans cette double perspective, Culture et développement a procédé à la recherche de partenaires techniques et financiers, nationaux et internationaux tels que Cités Unies France, la DAECT-MAEE, Cités et gouvernements locaux unies, l'UNESCO et l'OIF.

## **PARTENARIAT GRENOBLE-OUAGADOUGOU**

Dans le cadre du programme triennal d'action dédié à la culture qui associe les Villes de Grenoble et de Ouagadougou, les actions mises en œuvre visaient à la structuration d'un environnement institutionnel favorable au secteur culturel par : 1- le renforcement des capacités de la direction municipale des affaires culturelles et du tourisme à concevoir une stratégie de développement culturel et à mettre en place des outils de pilotage et opérationnels adaptés aux besoins du secteur de la culture à Ouagadougou ; 2- la construction d' une mémoire partagée en retraçant les temps forts du partenariat avec le Reemdoogo qui a donné lieu à de multiples échanges entre musiciens des deux villes.

### *ACTIONS RÉALISÉES*

#### **1/ Accueil en formation du directeur des affaires culturelles de la Ville de Ouagadougou**

Pendant longtemps, l'intervention de la Mairie de Ouagadougou en matière de culture s'est limitée à l'action socio-culturelle en direction de la jeunesse conduite par un petit service socio culturel de la jeunesse qui avait fonctionné jusqu'en 2007. En 2008, l'ancien Maire de Ouagadougou, conscient que la coopération avec ses partenaires nationaux et internationaux, comme Grenoble, impliquait de mettre en place des services capables de dialoguer avec leurs homologues, a créé une Direction de l'Action Culturelle et du Tourisme. Celle-ci a connu en cinq ans, de 2008 à 2013, trois directeurs traduisant une relative difficulté à disposer du bon profil correspondant à la fonction. Cela n'a pas empêché la conception d'un document de politique municipale de la culture qui fut adopté en juillet 2009. Toutefois, par insuffisance de moyens humains, techniques et financiers, ce document qui a fixé les orientations stratégiques de la politique municipale, a servi plutôt de déclaration d'intention sans réel caractère opérationnel.

Suite à sa nomination en tant que directeur de l'action culturelle et du tourisme, Emmanuel Kouela a sollicité l'expertise grenobloise -celle la Mairie de Grenoble et celle des associations comme Culture et développement- pour l'appuyer dans la reformulation d'un

document d'orientation stratégique avec un caractère opérationnel fort et la conception d'outils de pilotage du développement culturel adaptés aux besoins des acteurs culturels ouagalais.

C'est dans ce contexte que le voyage d'étude a eu lieu. Il était structuré autour des thèmes suivants : la réactualisation du document de politique culturelle de la Ville de Ouagadougou ; la prise en compte de la culture au sein de la politique de la ville ; la rationalisation et l'organisation de l'offre culturelle sur le territoire ; les méthodes de concertation avec les professionnels du secteur ; le soutien à la diffusion des créations dans les arts visuels grâce à une galerie municipale d'art ; la conception de festivals et de résidences d'artistes ; la communication et les relations avec les publics ; les méthodes de diagnostic culturel et d'évaluation des dispositifs de soutien aux arts.

### *Bilan*

Le voyage d'études s'est révélé très positif pour Emmanuel Kouela qui a pu rencontrer des acteurs culturels grenoblois et prendre conscience de la vitalité et de la diversité du partenariat culturel avec Ouagadougou. Il s'est également rendu compte de la nécessité de structurer un environnement institutionnel et matériel efficace. Cela impliquera pour la Mairie de Ouagadougou de définir sa vision stratégique pour le développement de ce secteur, de se doter des infrastructures techniques notamment du parc de matériel adéquat, et de disposer d'un effectif d'agents formés pour travailler à l'encadrement et au soutien du secteur culturel.

### *Les résultats obtenus à l'issue de la mission*

De nombreux partenariats potentiels ont été envisagés avec le Conservatoire National de Région (CNR), la Belle Electrique, les Détours de Babel, la MC2 et la Régie 2C et enfin la société Music+. Ces partenariats s'articuleraient autour de la formation de techniciens du spectacle et d'agents municipaux sur les domaines culturels, de la constitution d'un parc de matériels et de l'organisation d'événements musicaux et culturels ainsi que de résidences.

Les suites institutionnelles envisagées : vers un nouveau document de stratégie de développement des ressources culturelles de Ouagadougou.

Dans la perspective de contribuer à une meilleure structuration de l'environnement institutionnel du développement culturel de Ouagadougou, ce voyage d'étude devait connaître une suite sous la forme d'un atelier qui visait à poser les premiers jalons pour la reformulation participative de la politique culturelle de Ouagadougou. Pour cela, il était prévu de consacrer une réflexion sur le thème suivant « la culture comme levier du développement local, quelle politique culturelle pour la Ville de Ouagadougou ». Malheureusement, les contraintes de financement de la Ville de Ouagadougou qui devait prendre en charge cette activité ainsi que la conjoncture politico-institutionnelle, en ont empêché la réalisation.

## **2 / Construction d'une mémoire partagée**

Année des 10 ans du Reemdoogo qui fut inauguré le 26 novembre 2004, 2014 a été l'occasion de mettre en lumière les traces de la relation entre les deux villes qui a commencé par la musique. Dans cette perspective, Culture et développement a réalisé :

- une plaquette de 8 pages consacrée à présenter : 1- les raisons du projet ; 2- les différentes fonctionnalités du Reemdoogo -formation, diffusion, soutien à la création, éducation et éveil artistique, accueil de tournages, informations et restauration- ; 3- l'architecture du partenariat multi acteurs qui avait permis de construire et d'équiper cette infrastructure ; 4- des témoignages d'artistes burkinabè tels que Bil Aka Kora ou Kisto Koinbre ; 5- un bilan de l'activité en chiffres : 950 spectacles organisés, des Ateliers Vacances Musique organisés pour environ 900 enfants ; près de 700 musiciens ont bénéficié de formations professionnalisantes, 5718 séances de répétition accueillies ainsi et environ 300 000 spectateurs aux concerts.

- Nous avons également réalisé une présentation en images et en musique « d'une saison au Reemdoogo » qui a une durée de 3 minutes. Elle a été présentée lors de la cérémonie des 10 ans organisée le 10 octobre à Ouagadougou. En outre, des vidéos ont été collectées pour une mise en ligne des captations de concerts organisés à Grenoble et à Ouagadougou qui ont associé des musiciens des deux villes. La sélection de ces captations sera bientôt mise en ligne sur les site de Culture et développement et de la plateforme « Territoires Associés- le développement par la culture ».

Afin de promouvoir la coopération culturelle entre Ouagadougou et Grenoble et de plaider pour une meilleure prise en compte de la culture dans les programmes de coopération décentralisée, Culture et développement a pu participer aux côtés de la délégation de la Ville de Grenoble à la journée d'échanges franco-burkinabè à la présentation de sa coopération culturelle avec Ouagadougou. Il est à souligner que l'Ambassade de France au Burkina Faso considère la Ville de Grenoble comme un chef de file pour la coopération culturelle avec les collectivités burkinabè.

### **3- Communication et promotion du partenariat Grenoble-Ouagadougou en matière de soutien au développement de la musique à Ouagadougou.**

#### **Participation au « Prix CGLU Agenda 21 de la Culture – Ville de Mexico »**

Pour contribuer à mieux faire connaître le partenariat culturel Grenoble-Ouagadougou en matière de musique et encourager la mairie de Ouagadougou à renforcer son action culturelle, un appui technique a été fourni à la DACT pour élaborer son dossier de candidature au « Prix CGLU Agenda 21 de la Culture – Ville de Mexico ». Consacré au Reemdoogo, le dossier présenté a obtenu une mention spéciale qui équivaut à la troisième place.

Le premier Prix doté de 50 000 € par la Ville de Mexico a été décerné à la Ville brésilienne de Belo Horizonte pour son programme de formation artistique et culturelle : « Arena da cultura ». Le « Prix CGLU Agenda 21 de la Culture – Ville de Mexico » a pour objectif de récompenser les villes et les personnalités qui œuvrent au renforcement de la relation entre la culture et le développement durable.

#### **Renforcement de l'éco - système de la musique à Ouagadougou : à propos du Reemdoogo II.**

Lors de voyage d'étude à Grenoble en juin-juillet 2014, Emmanuel Kouela, Directeur de l'action culturelle et du tourisme de Ouagadougou, avait fait part de la volonté du Maire Marin Ilboudo, de relancer le projet de construction du Reemdoogo II. Mais à l'occasion de la mission que nous y avons effectuée en Octobre, nous avons procédé à des concertations

qui nous ont permis de constater l'impossibilité pour cette mairie de donner suite à sa demande. En effet, elle ne dispose ni des ressources humaines disponibles pour collaborer à la conception du projet qui a une forte dimension de rénovation urbaine ni du montage financier qui garantirait la bonne conduite de ce projet à son terme. D'un commun accord, il a été décidé de ne le reprendre que lorsque seront réunies les conditions favorables à sa réalisation.

Au total, le dixième anniversaire du Reemdoogo marque la fin d'une étape de cette collaboration. Par ailleurs, les évolutions intervenues à Grenoble conduisent Culture et développement à repenser sa collaboration avec Ouagadougou en termes d'enjeux et de types d'actions à mener à l'avenir.

## **PARTENARIAT CONSEIL GENERAL DE L'ISERE - CONSEIL REGIONAL DE KEDOUGOU**

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre le Conseil général de l'Isère et la Région de Kédougou au Sénégal, l'intervention de Culture et Développement vise à renforcer les capacités institutionnelles des collectivités partenaires. Plus concrètement, il s'agit de doter cette région d'un schéma directeur de développement culturel qui serait inscrit dans le cadre du programme régional de développement économique et social.

Après une première phase de travail dédiée à la préparation du diagnostic territorial et à l'identification des enjeux à prendre en compte pour le développement culturel de cette région, Culture et développement a procédé à la finalisation du diagnostic et identifié les principaux axes d'intervention possibles : a- le soutien à la créativité des jeunes de cette région ; b- l'aménagement culturel de cette région ; c- patrimoine culturel, transmission et dialogue inter- générationnel ; d- Outils de promotion de la créativité locale . La restitution de cette phase de travail dans le cadre d'un atelier public est en cours de préparation. L'atelier rassemblera à Kédougou les associations et les services déconcentrés en charge de la culture et de l'éducation dans cette région.

En outre, dans le but de renforcer la capacité de pilotage stratégique de l'intervention des collectivités locales de cette région, un voyage d'étude en Isère a été conçu pour un élu du Conseil départemental de Kédougou. Il s'articule autour des thèmes suivants : culture et développement local ; outils d'encadrement et de soutien au développement culturel à l'échelle des collectivités locales, notamment le schéma directeur de développement culturel ; culture et coopération internationale.

L'objet de ce voyage d'étude est de contribuer à sensibiliser l'élu de Kédougou aux enjeux et aux modalités de soutien au développement culturel d'un territoire rural en lui faisant partager l'expérience des acteurs publics et associatifs de la culture. Ce partage d'expériences s'appuiera sur les échanges avec ses pairs, les élus isérois, des rencontres avec des acteurs de l'action culturelle locale et des échanges culturels internationaux avec Kédougou.

Culture et développement accompagne la concertation entre le Conseil départemental de Kédougou et le Ministère de la culture au sujet du centre d'interprétation de Bandafassi afin que les acteurs locaux soient associés à la vie et à la gestion du centre.

Le succès des initiatives de développement local qui s'appuie sur le patrimoine dépend très fortement de l'implication des populations locales concernées. Dès lors, l'enjeu de l'intervention de Culture et développement est d'œuvrer à créer les conditions d'un dialogue productif entre les parties concernées.

Dans ce cadre, Culture et développement a procédé à des concertations avec le Ministère de la Culture en dialoguant avec le Ministre, le Secrétaire général et le directeur du cinéma de ce Ministère et consulté le Bureau UNESCO de Dakar afin de créer les conditions favorables à la mise en place d'un cadre de concertation entre le Département de Kédougou et le Ministère de la Culture.

Enfin, un travail est en cours pour rédiger l'histoire des relations entre les collectivités territoriales et le domaine de BANDAFASSI , développer la concertation avec la Directeur du centre d'interprétation sur les modalités d'implication des représentants locaux et des artistes au comité de gestion du centre et pour organiser la concertation entre les hauts responsables des Ministères concernés et le Conseil général de l'Isère.

## **PARTENARIAT REGION RHONE-ALPES – REGION DE TOMBOUCTOU**

### ***CERALD – Cellule régionale d'information, d'orientation professionnelle et de promotion de la lecture pour le développement***

Suite à la reprise des activités de la CERALD à Tombouctou après deux années de transfert à Bamako du fait de l'occupation de la région de Tombouctou par les djihadistes, Culture et développement a relancé la collaboration avec cette structure sous tutelle du Conseil régional de Tombouctou pour la mise en œuvre des nouvelles missions définies par le Président du Conseil régional de Tombouctou.

Le programme de travail consistait à : 1- œuvrer à installer un pôle d'informations et d'appui technique aux artisans sur la formation professionnelle ; 2- développer un pôle d'information sur les métiers pour l'orientation universitaire des lycéens ; 3- contribuer à la promotion de la lecture et du développement humain par un renforcement du réseau de lecture publique en Région de Tombouctou.

Actions réalisées :

#### **1 / Installation du pôle d'information technique et professionnel**

Une concertation a été engagée avec le Président de la chambre des métiers et de l'artisanat de Tombouctou et avec le Bureau de l'Assemblée permanente des chambres des métiers du Mali qui ont manifesté un grand intérêt et proposé d'engager un partenariat avec Culture et développement et la CERALD pour :

- la diffusion d'informations utiles aux artisans de Tombouctou ;
- la production de fiches métier pour les artisans ;
- la collaboration pour l'installation d'un centre régional de ressources sur le modèle préconisé par la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône ;
- la constitution d'un réseau de partenaires producteurs d'informations à communiquer aux artisans.

Enfin, il est également à signaler qu'une concertation a été amorcée avec Oumar CISSÉ, le Conseiller technique du Conseil régional de Tombouctou chargé de la formation professionnelle. L'objectif visé est de travailler à l'inventaire des ressources de formation professionnelle existant dans la région de Tombouctou.

#### **2 / Développement du pôle d'information sur les métiers pour l'orientation universitaire des lycéens**

Afin de relancer le petit centre d'information dédié à l'orientation scolaire et universitaire des jeunes de Tombouctou, Culture et développement a organisé une formation pour le responsable de la CERALD qui a été accueilli en Rhône-Alpes du 24 septembre au 18 octobre au sein de 3 structures dont les métiers correspondent aux trois missions de la CERALD :

- la Chambre des métiers de l'artisanat du Rhône pour l'information des artisans sur la formation professionnelle ;
- le Service d'animation, d'information et d'orientation de l'académie de Grenoble (SAIO) pour ce qui concerne l'orientation des lycéens ;
- le réseau des bibliothèques municipales de Grenoble pour la gestion d'un réseau de lecture publique.

La formation sur ces trois thèmes a donné lieu à l'immersion de Monsieur Abidine BABY dans chacune des structures d'accueil pour des durées variant d'une semaine à deux semaines.

Par ailleurs, Culture et développement a travaillé avec la CERALD pour reconstituer le stock d'ouvrages à mettre à disposition du mini-centre de documentation des élus locaux de Tombouctou qui avait été détruit et pour reconstituer le réseau régional de livres qui servira à approvisionner les bibliothèques de la Région de Tombouctou qui collaborent avec la CERALD.

La Cellule régionale d'information, d'orientation professionnelle et de promotion de la lecture pour le développement (CERALD) fait partie d'un projet de coopération décentralisée entre la région de Tombouctou au Mali, et celle de Rhône-Alpes en France. Créée en 2006 avec l'appui technique de Culture et Développement, son action était exclusivement axée sur le développement de la lecture publique.

Outre la réorganisation de l'action de la CERALD, Culture et développement a collaboré à la préparation de la relance des points d'accès à la lecture publique. Dans cette perspective, nous avons fait réaliser une esquisse architecturale de prototype de bibliothèque pour la Région de Tombouctou. Conjointement avec le responsable de la Cerald, nous avons également mené une concertation avec le Bureau UNESCO du Mali au sujet de la construction d'une bibliothèque de lecture publique à Tombouctou dont l'équipement sera assuré ultérieurement par la CERALD avec l'appui financier de Culture et développement qui en recherchera le financement.

Aménagement et équipement du nouveau bâtiment de la Cerald

Enfin, le Président de la Région de Tombouctou a mis à la disposition de la CERALD, un bâtiment réhabilité destiné à accueillir les différents pôles de la CERALD. Il appartient à Culture et développement de procéder à l'équipement en mobilier et e matériel de bureautique pour rendre le bâtiment fonctionnel.

En guise de bilan, il apparaît que grâce à la concertation positive avec l'APCMM et au soutien du Bureau UNESCO, un cadre institutionnel favorable est posé pour permettre à la CERALD de mener son action. Toutefois, l'un des enjeux majeurs de la phase suivante sera de mettre au point un nouveau schéma de partenariat financier.

## **PROGRAMME ABIDJAN-METROPOLE CULTURE**

Ce projet, dont la préparation avait commencé à la fin de l'année 2013, constitue une des nouveautés du programme d'actions de Culture et développement s'adresse à deux niveaux de collectivités à Abidjan : deux communes –Treichville et Yopougon- et un District. Il est destiné à renforcer les capacités des communes ivoiriennes à se doter d'outils de pilotage et de soutien au développement de leurs ressources culturelles. Il a connu en 2014 une montée en charge progressive.

### ***Treichville***

Suite à la reprise du partenariat avec la Mairie de Treichville et à la demande de partenariat émanant de celle de Yopougon, plus grande commune de Côte d'Ivoire, Culture et développement a élaboré le programme « Abidjan Métropole culture »

Dans ce cadre, suite à la demande de la Mairie de Treichville après 7 années d'interruption de notre partenariat, Culture et développement a collaboré avec elle principalement en matière de développement de la lecture pour donner un contenu opérationnel à la Médiathèque municipale qui fut inaugurée en décembre 2013. De plus, nous avons également travaillé à la conception de la nouvelle configuration du « N'Zassa Maison de la musique et de la danse ».

Pour ce qui concerne la Médiathèque municipale de Treichville, le rôle de Culture et développement a consisté en 2014 à redéfinir la répartition des missions des différentes sections de cette médiathèque qui comportait, à l'origine, un établissement unique avec une section jeunesse, une section adultes et une section presse et multi - média. Suite à l'appui financier qu'elle a apporté pour achever la construction de cette médiathèque, l'association ivoirienne « Des livres pour tous » a obtenu en délégation de service public, la gestion de la section jeunesse détachée de l'institution municipale et disposant d'une autonomie de gestion. Par conséquent, Culture et développement a été conduite à formuler de nouvelles propositions et suggérer la mise en place d'une Maison des savoirs, c'est à dire une combinaison de bibliothèque pour adultes à vocation documentaire, un centre de ressources multimédia et un point presse ainsi que la transformation de l'étage supérieur du bâtiment en espace d'animation.

Dans ce cadre, une mission a été effectuée à Abidjan au mois de novembre par un tandem composé d'un administrateur de Culture et développement, Jean-Claude Le Dro, et d'un membre de l'équipe technique. Ils ont formulé des propositions transmises à la Mairie de Treichville.

La nouvelle configuration de la Médiathèque comprend la partie bibliothèque qui est réduite, le secteur dédié aux apprentissages, à la formation professionnelle et à l'information institutionnelle ainsi qu'un important secteur dédié aux technologies de l'information qui sera mis en place dans le cadre d'un partenariat entre la société sud africaine MTN et la mairie de Treichville.

Pour ce qui concerne le spectacle vivant (musique et danse), Culture et développement a élaboré, à la demande de la collectivité partenaire, une nouvelle configuration du N'Zassa qui se compose d'un centre municipal de formation d'apprentissage de la musique, d'un pôle d'appui à la création et à la production artistique avec des studios de répétition, d'un pôle commercial avec des boutiques et une cafétéria et d'un centre de services aux entreprises culturelles.

Il est à signaler que lors d'un entretien avec l'hebdomadaire « Jeune Afrique », du 28 décembre 2014, le Maire de Treichville a annoncé sa détermination à créer le N'Zassa.



## ***Yopougon***

Chargée de la plus grande commune de Côte d'Ivoire, et dirigée par l'ancien Ministre des affaires sociales et de la formation professionnelle, la Mairie de Yopougon a sollicité l'expertise de Culture et développement par l'intermédiaire de sa direction des affaires culturelles. L'objet de ce partenariat concerne la mise en place, à l'échelle de cette commune plus vaste que Paris, d'un réseau d'infrastructures culturelles en matière de lecture, d'action culturelle et de développement de la musique.

Dans ce cadre, Culture et Développement a effectué des missions de diagnostic de l'existant et proposé des pistes de réflexion pour l'élaboration d'un réseau municipal de bibliothèques. Celui-ci associera associant celles qui dépendent de la Mairie, celles qui sont gérées par des associations comme l'église Saint Laurent, celles du monde de l'éducation, et les actions des associations telles que le groupement des alphabétiseurs et les clubs de lecture. Ce réseau serait animé par une direction du développement de la lecture, de l'accès aux savoirs et à l'information professionnelle qui piloterait l'action de cet ensemble d'acteurs avec l'appui d'un comité d'orientation.

S'agissant de l'action culturelle et particulièrement du développement de la musique, trois missions ont été effectuées ( avril, juillet et novembre) pour diagnostiquer l'existant, identifier les groupes potentiellement concernés, les consulter sur leurs besoins, et élaborer un rapport de préconisations qui a été validé par la Mairie de Yopougon.

L'un des enjeux majeurs indiqués par le Maire de Yopougon est celui de la formation et de l'apprentissage de la musique. En conséquence, le groupe de travail constitué au sein de Culture et développement a préconisé la création d'un centre de développement musical et d'expressions artistiques. Ce groupe de travail comprend deux urbanistes - 1 senior et 1 junior- 1 architecte enseignant à l'école d'urbanisme de Grenoble et deux ingénieurs culturels.

Pour compléter ses outils d'action culturelle, la Mairie de Yopougon vient de demander une réflexion complémentaire sur la réhabilitation d'un bâtiment en Centre polyvalent d'action culturelle.

## ***District d'Abidjan***

Outre les communes de Treichville et de Yopougon, « le Programme Abidjan Métropole Culture » concerne également le District d'Abidjan, une entité déconcentrée de l'État ivoirien. Ainsi, des concertations ont été menées avec sa Direction de la Culture, des sports et du tourisme qui souhaite encourager la coopération intercommunale en matière de diffusion de spectacles et de développement de la lecture à l'échelle de l'agglomération.

Dans cette perspective, il a été convenu de procéder dans une première étape à une sensibilisation des communes du District et de les consulter à l'occasion d'un séminaire. Une note conceptuelle a donc été élaborée et communiquée. Nous sommes dans l'attente de la réponse définitive du District.

## **Un soutien du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en C.I**

Cette collaboration avec les collectivités territoriales ivoiriennes se fait avec l'appui technique et financier (modeste) du SCAC de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire qui souhaite soutenir un programme pouvant servir de référence à d'autres collectivités locales

ivoiriennes. Dans cette perspective, Culture et développement accompagne l'élaboration technique du dossier de prise en considération du programme d'infrastructures culturelles de Yopougon par le « Contrat de désendettement et de développement (C2D) France – Côte d'Ivoire », un instrument financier de la coopération française mis en œuvre par l'AFD pour le compte du Scac.

## **ACTIONS RÉALISÉES AU PLAN INTERNATIONAL POUR DES ORGANISMES INTERNATIONAUX**

### **ACCOMPAGNEMENT DE COLLECTIVITÉS AFRICAINES POUR S'INSÉRER DANS DES RÉSEAUX INTERNATIONAUX**

#### ***Le réseau UNESCO des villes Créatives***

Suite à la décision de la 170<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'UNESCO en octobre 2004, un programme dédié à mettre en réseau les villes créatives a été mis en place afin de soutenir leur rôle dans l'économie créative. Il s'agit en fait d'un label qui est décerné pour trois ans aux collectivités locales qui disposent d'un potentiel créatif avéré et qui désirent mettre en valeur leurs atouts culturels, partager leurs connaissances et renforcer leurs capacités en formant des acteurs locaux au sein du « réseau UNESCO des villes créatives ». Et pour en faire partie, toute collectivité candidate doit déposer un dossier élaboré par ses services ou avec l'appui d'assistants techniques.

Dans cette perspective, l'UNESCO, (siège de Paris et bureau de Dakar), a chargé Culture et développement d'accompagner la Mairie de Dakar pour élaborer son dossier de candidature. Ainsi, Culture et développement a accompagné la direction municipale de la Culture, des sports et du tourisme ainsi que le Cabinet du Maire de Dakar pour élaborer le dossier de candidature.

Concrètement, il s'agit d'un accompagnement technique pour toutes les étapes du protocole de candidature depuis la constitution d'une équipe de travail associant aux acteurs culturels du numérique à Dakar les agents de la Mairie chargés de la rédaction du dossier, jusqu'à l'identification et la sollicitation du parrainage des villes déjà membres du réseau en passant par la médiation entre la mairie et les acteurs culturels.

Cet appui technique a également donné lieu à la fourniture de documentation pour le dossier ainsi qu'à l'accompagnement de sa rédaction. Il a permis à la Mairie de Dakar d'être désignée en octobre 2014 ville créative par l'UNESCO dans le domaine des arts numériques. Elle rejoint ainsi les villes françaises d'Enghien-les-Bains et de Lyon, sud-coréenne de Gwangju, japonaise de Sapporo (Japon) et israélienne de Tel Aviv – Jaffa. En prenant appui sur ses atouts dans ce domaine comme la biennale Dak'art et les acteurs du numérique tels que Kër Thiossane, Jokko Labs, Gaw Labs et Trias numerica ainsi que la « Maison des cultures urbaines » et les établissements de formation au numérique, Dakar pourra engager des partenariats internationaux pour renforcer ce domaine en progression parmi les modes d'expression artistique.

#### ***Réseau Agenda 21 de la Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unies (CGLU)***

La commission Agenda 21 de la Culture de CGLU a créé en 2014 le prix international « CGLU- Ville de Mexico - Culture 21 » dans l'objectif de récompenser les villes et

personnalités leaders qui ont mené une action remarquable pour renforcer la culture comme une dimension clé du développement durable.

Pour la première édition de ce prix, elle a confié à Culture et développement la mission de l'assister à identifier, sensibiliser et assister des collectivités africaines pour élaborer leur dossier de candidature.

Ainsi, Culture et développement a accompagné la direction de l'action culturelle et du tourisme de Ouagadougou ainsi que la Direction des affaires socio-culturelles de Yopougon. Le dossier de Ouagadougou a été axé sur le Reemdoogo et celui de Yopougon a présenté le processus d'élaboration de son « Plan stratégique de valorisation des potentialités socioculturelles de la Commune ».

Ces deux dossiers ont été examinés par un jury international qui s'est réuni en mai 2014 à Mexico. Sur les 56 dossiers présentés par des Villes et des gouvernements locaux du monde entier, les deux qui ont été accompagnés par Culture et développement ont été distingués. Une mention spéciale a été attribuée à Ouagadougou pour la réalisation du Reemdoogo à égalité aequo avec la Ville de Hanovre qui a présenté un projet intitulé « jumelage pour une culture de la durabilité ». Bien qu'il n'ait pas reçu de prix ni de mention, le projet présenté par Yopougon a été classé parmi les 29 bonnes pratiques considérées comme exemplaires. Les deux projets seront mis en valeur sur le site de CGLU comme de bonnes pratiques en matière de culture et de développement durable.

## **APPUI AUX POLITIQUES CULTURELLES NATIONALES DE SOUTIEN AU SECTEUR CULTUREL**

### ***Pour le Compte de l'UNESCO au Niger***

#### **Appui technique au Centre National de la Cinématographie du Niger (CNCN) pour l'élaboration d'outils de pilotage du développement de la filière cinéma et audiovisuel du Niger.**

L'assistance technique apportée au CNCN s'est inscrite dans le cadre du projet UNESCO de renforcement des acteurs publics et privés du développement culturel du Niger. Plus concrètement, il s'agissait de l'accompagner pour se doter d'un profil de la filière, de mettre à jour ses missions afin que ses dirigeants disposent d'un outil d'aide à la décision à utiliser pour élaborer les stratégies d'encadrement et de développement de la filière.

Culture et développement a donc eu pour mission d'assister le CNCN pour élaborer le profil de la filière image du Niger avec un état des lieux des institutions, des structures d'encadrement, des dispositifs de financement et des différents maillons de la filière ainsi que la présentation du cadre législatif et réglementaire de la filière.

A cette fin, Culture et développement a constitué une équipe comprenant des experts associés, comme Patrick Olivier et Guillaume Cousin spécialistes des politiques du cinéma et de l'audiovisuel et des formations aux métiers de cette filière. Nous avons fourni un accompagnement en 3 étapes respectivement consacrées à l'information et l'explication aux dirigeants du CNCN de l'objet et de l'intérêt de ce projet pour l'efficacité de leur intervention ; à l'accompagnement du Secrétariat général du CNCN pour la logistique à mettre en place

pour le processus de travail et pour y impliquer les regroupements de professionnels et assurer la formation à Niamey ; et enfin à l'accompagnement du CNCN pour élaborer le profil de la filière. Le document final fera l'objet d'une publication en 2015 sur financement espéré de l'OIF. Il comprendra la présentation de l'environnement institutionnel, les structures de formation existant, les différents maillons de la filière, la situation du cinéma et de l'audiovisuel au Niger ainsi que les perspectives de son évolution.

### **Assistance technique à l'Agence de Promotion des Entreprises et Industries culturelles (APEIC) au Niger**

Dans le cadre de son programme « Renforcement de la gouvernance de la culture dans les pays en développement », l'UNESCO a confié à Culture et développement une mission triennale 2012-2014 d'accompagnement de cette structure créée en 2009 par le gouvernement du Niger. Il s'agissait de fournir un appui technique à cette agence nigérienne par des actions de formation, de conseil et de facilitation de l'accès aux financements.

Dans ce cadre, la mission que nous avons effectuée conjointement avec l'expert espagnol Jordi Baltà Portolés, a permis d'élaborer en 2012 deux documents de stratégie consacrée l'une aux modalités d'intervention de l'APEIC et l'autre à la stratégie de formation, le tout articulé avec un plan d'action.

Si l'accompagnement avait porté en 2013 sur l'élaboration de nouveaux outils d'accompagnement des entreprises par l'APEIC, le travail conduit en 2014 a permis d'évaluer la mise en œuvre du plan d'action, d'assurer des formations complémentaires pour les agents de l'APEIC et les représentants des regroupements de représentation des entreprises culturelles sur les méthodes d'approche des marchés internationaux. L'élaboration d'une note d'orientation de la stratégie de financement pérenne de l'APEIC sur des lignes de financement national a conclu ce premier programme triennal.

### **Mission de conception d'un guide des formations régionales dans les PED à la rédaction du rapport périodique de mise en œuvre de la Convention UNESCO 2005**

La Convention UNESCO 2005 comporte une clause relative au partage d'expériences de prise en compte de la culture dans les stratégies de développement. Cette clause stipule la remise d'un rapport quadriennal de mise en œuvre de cette Convention par les Etats Parties qui l'ont ratifiée.

Comme, beaucoup de pays en développement ne respectent pas cette obligation, l'UNESCO a décidé d'organiser des formations des agents des Ministères chargés de la rédaction du rapport afin de leur expliquer l'objet du rapport et de leur transmettre une méthode de préparation à la rédaction, puis d'organisation du contenu.

Suite à l'expérience réussie par Culture et développement de formation d'une équipe ivoirienne à la rédaction de ce rapport périodique et, dans la perspective d'étendre à d'autres région des PED des formations qui seraient assurées par les bureaux régionaux, le Secrétariat de la Convention 2005 nous a confié, conjointement à un expert espagnol, la mission de rédaction d'un manuel pour guider les formateurs dans l'animation des sessions de formation à la rédaction des rapports périodiques de cette convention.

L'objet de la mission est de rédiger dix modules de formation consacrés à présenter : 1- l'intérêt de la convention pour les pays signataires ; 2- les systèmes de veille et de préparation du rapport périodique ; 3- les mesures et les politiques de la culture ; 4- la

coopération internationale pour le développement et les mesures relatives à la promotion des échanges culturels internationaux ; 5- le traitement préférentiel et le statut des artistes ; 6- l'intégration de la culture dans les politiques de développement durable et l'évaluation de la contribution de la culture au développement ; 7- Sensibilisation et participation de la société civile ; 8- Statistiques, indicateurs, diversité des médias ; 9- Réussite et défis de la mise en œuvre de la convention ; 10- conclusion et évaluation.

## EN PARTENARIAT AVEC L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)

### 1 / Actions réalisées en appui aux Ministères de la Culture du Burkina-Faso, du Gabon et du Niger

#### *Mission d'expertise auprès du programme d'action pour le renforcement des politiques et industries de la culture en Afrique (ARPIC)*

Le Programme d'action pour le renforcement des politiques et industries de la culture en Afrique (ARPIC) vise à contribuer au renforcement des politiques et industries de la culture dans les pays africains membres de la Francophonie sélectionnés par l'OIF à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt : le Burkina-Faso, le Gabon, le Niger et le Sénégal. Sur ces quatre pays, Culture et développement collabore avec l'OIF pour un appui technique à trois pays sur les quatre choisis : le Burkina Faso, le Niger, et le Gabon.

**Au Burkina Faso**, Culture et développement a commencé l'accompagnement des regroupements de représentation des professionnels de la Culture pour l'élaboration de leurs actions de plaidoyer auprès des autorités nationales pour une meilleure prise en compte de la culture dans les stratégies de développement et les programmes gouvernementaux.

Dans cette perspective, nous avons fait réaliser par un consultant burkinabè un état des lieux des actions déjà menées par ces organisations et des entretiens avec leurs représentants. Un dossier documentaire sur les stratégies de plaidoyer et l'élaboration d'une note de stratégie de plaidoyer identifiant les cibles de ces stratégies, les objectifs du plaidoyer, les alliances à nouer, les actions à mener ainsi que les canaux de communication à utiliser ont complété l'intervention.

Par ailleurs, Culture et développement a collaboré à la définition des contenus de deux sessions de formation consacrées aux politiques d'encadrement, de développement et de financement des arts du spectacle assuré par un expert québécois, Bernard Boucher.

**Au Niger**, Culture et développement a conduit le chantier de relecture des textes juridiques et réglementaires relatifs à l'organigramme du Ministère de la Culture, des arts et des loisirs (MCAL) du Niger. Pour ce faire, Culture et développement a : 1- organisé et participé aux travaux de relecture des textes relatifs à l'organigramme de ce Ministère ainsi qu'à la création d'un fonds national de développement de la culture et des arts ; 2- assuré une médiation auprès du MCAL Niger pour l'organisation de l'atelier de restitution des observations des experts et mis en place la logistique nécessaire à la participation de l'expert Patrick Olivier qui avait réalisé l'année précédente l'analyse des dysfonctionnements de l'organigramme de ce Ministère ; 3- assuré la facilitation de la concertation entre les cadres de l'administration centrale de ce ministère et collaboré à la rédaction du compte-rendu de l'atelier.

**Au Gabon**, il convient de signaler que suite aux difficultés rencontrées par la partie gabonaise dans la mise en œuvre de ce programme, la mission d'expertise qui devait être confiée à Culture et développement sur les actions de plaidoyer à organiser pour une meilleure prise en compte de la Culture dans les autres politiques sectorielles du développement, n'a pas pu l'être et a été reportée à 2015.

### **Participation au pilotage de ces projets de coopération**

La réalisation de ces missions au Burkina-Faso et au Niger a été précédée au premier semestre par la rédaction de trois rapports de mise en œuvre de ce projet de coopération afin de préparer les réunions des comités de pilotage qui se sont tenus au Burkina-Faso, au Gabon et au Niger et auxquels nous avons participé.

Les réunions des Comités de pilotage, qui sont bi-partites et multi-acteurs, ont pour objet d'évaluer les actions réalisées, d'examiner celles à entreprendre dans l'année en cours, d'élaborer un programme d'actions et de convenir des modalités pratiques, techniques et financières de leur réalisation.

Ces missions ont donné lieu à la production d'un rapport consolidé sur la mise en œuvre du programme qui était arrivé à mi-parcours.

## **2 / Actions de sensibilisation**

Dans la perspective des négociations intergouvernementales pour définir les objectifs de développement à inscrire dans l'agenda international du développement durable pour l'après 2015, l'OIF a engagé un processus de sensibilisation et de concertation avec les Etats et les collectivités territoriales d'Afrique francophone et de Madagascar pour faire reconnaître la culture comme un pilier du développement durable et pour promouvoir l'opérationnalisation des programmes de mise en valeur des potentialités économiques et sociales du secteur culturel.

Dans cette perspective, elle a conclu un accord avec Culture et développement pour organiser deux séminaires consacrés, l'un à « la prise en compte de la culture dans les stratégies nationales de développement » l'autre « aux stratégies de mise en valeur des ressources culturelles pour le développement des territoires locaux en Afrique ».

### ***Rencontre de haut niveau : « La culture dans les stratégies nationales de développement : expériences et perspectives », Novembre 2014 à Dakar.***

Pour l'organisation de cette rencontre de Haut qui s'est tenue à Dakar les 7 et 8 novembre 2014, Culture et développement a : 1- réalisé un état des lieux de la prise en compte du secteur culturel dans les stratégies nationales de développement 30 pays d'Afrique, d'Asie et de la Caraïbe et identifié 18 pays africains qui en ont élaboré ; 2- mené une concertation avec des responsables nationaux africains en charge de la planification ou du financement de la coopération internationale afin de comprendre le contexte institutionnel d'élaboration des documents ; 3- identifié les facteurs politiques, institutionnels ou méthodologiques qui avaient un impact sur la prise en compte du secteur culturel ; 4- conçu la note conceptuelle et le programme de la rencontre ; 5- établi une liste de contacts par pays permettant d'identifier les acteurs à mobiliser à l'occasion de la Rencontre ; 6- produit les notes d'introduction, une note de synthèse consacrée à « la culture dans les stratégies nationales de développement » de 30 pays, des notes d'orientation des présentations des intervenants, une note d'introduction à la rencontre et un dossier documentaire.

Nous avons également assuré la coordination scientifique des interventions et leur suivi après la rencontre par un compte-rendu ; appuyé la gestion administrative de l'organisation de la rencontre.

La rencontre qui a réuni des ministres de la culture, des représentants de la Banque mondiale, de la DG Développement et Coopération de l'UE, et de l'UNESCO, deux anciens premiers ministres du Sénégal et du Togo ainsi que des responsables de la planification du développement au Burkina Faso, Côte d'Ivoire et au Niger fera l'objet d'une publication ultérieure si l'OIF confirme son intention.

### ***Séminaire collectivités locales « Des ressources culturelles pour le développement des territoires locaux en Afrique »***

Ce séminaire visait à susciter le développement de projets, de programmes et de politiques culturels élaborés par les collectivités territoriales et leur mise en œuvre.

Prévu pour se tenir à Madagascar, il a donné lieu à un travail de préparation par l'équipe de Culture et développement.

Ainsi, elle a travaillé à l'identification de la problématique du séminaire et à la définition des axes possibles de débat. Pour cela, elle a collecté des informations relatives aux bonnes pratiques qui pourraient être présentées. Pour parvenir à la tenue de ce séminaire, l'équipe de Culture et développement a mené des concertations avec l'OIF sur la base d'un document de travail, conçu un projet de programme et procédé à l'identification des experts à associer à cette réflexion.

Même si finalement, l'OIF a reporté ce séminaire à une période indéterminée, Culture et développement envisage de réaliser un dossier documentaire à l'attention des collectivités territoriales sur ce sujet.

À ce propos, on peut également signaler la parution en octobre 2014 de la version française du rapport UNESCO PNUD 2013 « L'ECONOMIE CREATIVE A L'ECHELLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : ELARGIR LES VOIES DU DEVELOPPEMENT LOCAL ». Culture et développement a participé à sa rédaction en réalisant un dossier sur les expériences de collectivités territoriales du Burkina-Faso, du Sénégal, du Mali et du Maroc.

## **PARTICIPATION A DES RESEAUX AUX PLANS REGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL**

### **REGIONAL**

#### **Resacoop**

Une concertation a été engagée avec le réseau Resacoop pour adhérer à son Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui vient d'être élargi au-delà de ses membres fondateurs. Au-delà de cette perspective, des concertations ont été engagées et effectuées tout au long de l'année dans un cadre bilatéral mais également lors de réunions organisées à Lyon.

#### **4<sup>ème</sup> Assises de la coopération solidaire en Rhône-Alpes**

À la demande de la Direction de l'Europe, des Relations Internationales et de la Coopération (DERIC) de la Région Rhône-Alpes, Culture et développement a conçu en concertation avec

celle-ci la note de cadrage et le programme de l'atelier, a identifié les intervenants et animé l'atelier.

L'objectif de cet atelier était d'interroger les pratiques, d'identifier l'évolution des enjeux afin d'étudier des solutions collectives pour renforcer les actions des différents acteurs rhônalpins de coopération culturelle internationale. Y sont intervenus : Jean-Marie BARBE, Directeur de Ardèche Images, Farida BOUDAUD, Vice- présidente du Conseil régional Rhône-Alpes déléguée à la Culture et à la lutte contre les discriminations ; Leonardo BRASILEIRO, cinéaste brésilien, Mohamed Ibrahim CISSÉ, Président du Conseil régional de Tombouctou, Emmanuel KOUELA, Directeur de l'action culturelle et du tourisme de la mairie de Ouagadougou, Julien LOBBEDEV, Fondateur de Culture Ailleurs, Patrice PAPELARD, Directeur des Ateliers FRAPPAZ.

Culture et développement a également participé à l'élaboration du compte-rendu de cet atelier, relayé les questions des participants qui n'avaient pas pu être posées aux intervenants pendant la rencontre et assuré le suivi de leurs retours.

## **NATIONAL**

### **Collaboration avec Cités Unies France (CUF) - 5<sup>ème</sup> forum de l'action internationale des collectivités - juillet 2014**

Culture et développement a d'une part organisé la participation d'Emmanuel Kouela, Directeur des affaires culturelles de la Ville de Ouagadougou et d'autre part participé aux débats.

## **INTERNATIONAL**

### **4<sup>ème</sup> conférence d'Arterial Network sur l'économie créative en Afrique**

Fondé en 2007, le réseau africain « Arterial Network » regroupe des ONG, des institutions et des entreprises du domaine de l'économie créative en Afrique. Il a pour objectif de contribuer au développement d'un secteur culturel créatif africain qui soit dynamique et durable.

Il vise également à améliorer les conditions de vie et de travail des créateurs artistiques et à susciter des processus contribuant à l'instauration des droits de l'homme, de la démocratisation et de l'éradication de la pauvreté en Afrique.

Le réseau Arterial organise chaque année des programmes de formation, des événements et des conférences annuels sur l'économie créative. Compte tenu de l'expérience de Culture et développement en matière d'observation de l'économie des industries culturelles en Afrique francophone, notre équipe a été invitée à faire, lors de la 4<sup>ème</sup> conférence de l'économie créative en Afrique organisée à Rabat au Maroc, une présentation sur l'évaluation la contribution de l'économie des industries culturelles au Cameroun, au Congo-Brazzaville, au Gabon, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, pays sur lesquels Culture et développement avait réalisé avec des consultants des profils culturels entre 2009 et 2012.



## **COLLABORATION AVEC LA FEDERATION INTERNATIONALE DES COALITIONS POUR LA DIVERSITE CULTURELLE**

### **COLLABORATION À DES FORMATIONS**

Modalité d'intervention de Culture et développement depuis les années 1990 qui fut interrompue en 2002, la formation est appelée à connaître à l'avenir une évolution dans le cadre de « la Plateforme Territoires Associés- le développement par la culture », et d'autre part dans le cadre de collaborations avec des institutions qui, comme l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Observatoire des politiques culturelles sont des partenaires de longue date.

Ainsi, une formation a été assurée à l'Université Senghor d'Alexandrie sur les filières des industries culturelles en Afrique francophone et une autre à Agadir sur les financements culturels euro- méditerranéens dans le cadre d'un séminaire co - organisé par l'OPC, le Conseil général de l'Isère à destination de responsables artistiques et culturels du Souss-Massa-Draa. La présentation de Culture et développement portait sur les pistes de financements complémentaires aux programmes européens et une illustration par des études de cas.

### **COMMUNICATION ET VIE INTERNE DE L'ASSOCIATION**

#### **Communication web :**

Le site internet de Culture et Développement (<http://culture-developpement.asso.fr>) a été perfectionné, notamment au niveau de l'architecture de l'information, du référencement, de l'ergonomie et de la navigabilité. La publication d'articles s'élève à au moins un article par semaine. Une newsletter est également régulièrement publiée.

De même, les réseaux de l'association (Facebook, etc.) sont en constant développement. Un module de dons (HelloAsso) a également été mis en place.

#### **Communication de l'image de l'association :**

Réalisation d'une plaquette de communication de l'association.

#### **Communication multimédia :**

Réalisation d'une animation en images et en musique à l'occasion des 10 ans du Reemdoogo.

#### **Documentation :**

Le centre ressource physique de l'association a été installé et le plan de classement des ressources finalisé ; le thésaurus a également été amélioré.

Les logiciels documentaires ont également été installés ; tout ceci permettant la finalisation en 2015 de l'espace documentaire.

### **RECHERCHE DE FINANCEMENTS**

Pour élargir l'assiette de financement de ses actions, Culture et développement a engagé un travail d'identification d'entreprises potentiellement intéressées par son objet, ses programmes d'actions et ses réalisations.

En outre, nous avons engagé en collaboration avec l'Institut De Recherche et d'Action Commerciale (IDRAC) de Lyon un programme expérimental de recherche de partenariats et de mécénat mis en œuvre par un apprenti, Louis DA SILVA.

À l'issue de cette présentation, il apparaît clairement que, comme d'autres associations, Culture et développement fait face à des mutations profondes dans son environnement institutionnel, proche et lointain. Parmi les mutations les plus porteuses de changement positif est le développement des processus qui impliquent une pluralité d'acteurs : État, collectivités locales, société civile et entreprises. Ce processus pourrait être un atout pour la réussite des stratégies de développement et pour les coopérations nouées à cet effet. Néanmoins, il implique de trouver un nouveau modèle de financement de l'action des associations.

Valeria Marcolin, Francisco d'Almeida, co-directeurs, Astrid Douguet-Le Coz, chargée de projets.